

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 19 juillet 2021

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssef, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin, Mme Pietri, Mme Paul, Mme Choulet, Mme Ségura, M. Chabani, Mme Capanema, Mme Chaumillon, Mme Pierre

ÉTAIENT EXCUSES :

Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi
Mme Denis donnant pouvoir à Mme Chaumillon
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Dellac
Mme Lecroq donnant pouvoir à M. Bedreddine
M. Bluteau donnant pouvoir à Mme Choulet
M. Monany donnant pouvoir à Mme Ségura
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani
M. Fourcade donnant pouvoir à M. Molossi
M. Laporte donnant pouvoir à Mme Capanema
M. Cannarozzo donnant pouvoir à Mme Maroun

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Martin, Mme Franclet



Délibération n° 2021-VII-36 du 19 juillet 2021

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR 2021

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

Les commissions consultées,

après en avoir délibéré,

- ADOPTE par chapitre les dépenses et les recettes pour le budget supplémentaire de 2021, qui s'établissent pour l'ensemble des budgets à :

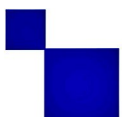
- 281 329 337,05 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires,
- 255 947 846,60 euros en dépenses et en recettes, en mouvements réels.

Section d'investissement

- 140 605 079,97 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires,
- 131 450 390,60 euros en dépenses et 118 323 380,52 euros en recettes, en mouvements réels.

Section de fonctionnement

- 140 724 257,08 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires,
- 124 497 456,00 euros en dépenses et 137 624 466,08 euros en recettes, en mouvements réels.



- ADOPTE le budget principal et le budget annexe suivants :

Budget principal

Section d'investissement

Mouvements budgétaires: 123 267 680,78 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 114 912 782,41 euros en dépenses et 102 465 340,33 euros en recettes.

Section de fonctionnement

Mouvements budgétaires : 139 974 466,08 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 124 427 024,00 euros en dépenses et 136 874 466,08 euros en recettes.

Budget annexe d'assainissement

Section d'investissement

Mouvements budgétaires : 17 337 399,19 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 16 537 608,19 euros en dépenses et 15 858 040,19 euros en recettes.

Section de fonctionnement

Mouvements budgétaires : 749 791,00 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 70 432,00 euros en dépenses et 750 000,00 euros en recettes.

- CRÉE une provision de 60 000 000 d'euros au budget principal pour participer au financement des futures dépenses d'équipement brut ;

- MODIFIE la reprise de la provision pour risques et charges de 3 305 492,76 décidée dans la délibération du budget primitif 2021 à 3 305 492,55 euros, constituée en 2011 destinée à couvrir les risques contentieux afférents aux échéances d'intérêts des contrats de prêts et de swaps qui ne seront pas acquittées durant la période des instances concernées ;

- DÉCIDE de la reprise du remboursement par la MDPH d'une partie des frais de personnel pris en charge par le Département à hauteur de 958 000,00 euros ;

- ADOPTE les nouvelles autorisations de programme, conformément au tableau n°1 ;

- MODIFIE les autorisations de programme votées antérieurement, mentionnées dans les tableaux n°2 et n°3.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, Mme Lecroq, M. Chabani, Mme Lagarde, M. Fourcade, Mme Chaumillon

Vote(s) contre de :

M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, Mme Ségura, M. Cannarozzo, Mme Pierre

Abstention(s) de :

Mme Dellac, M. Taïbi, Mme Capanema, M. Laporte

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité : ✓	Voix contre : 12	Abstention(s) : 4
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.